



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en la salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 15

Titulaires présents :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE, Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Céline VERMOSEN (pouvoir de Michaël DAVID)

Elues Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Daniel GARNIER, Damien LE BRESTEC, Jacqueline LE TEXIER, Daniel MOULIN

Suppléants présents :

Elus Couffé : MBILEMBI BOMODO Eugénie, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Guillaume NIEL (pouvoir de Maurice PERRION), Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elues Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL

Elus Le Cellier : Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Stéphanie HERBETTE, Didier PICAT

Elus Ligné : Mélanie BRIAULT, Aurélie VASSAULT DUVAL

Elus Mouzeil : Benoît DESORMEAUX, Marina JULIENNE, Marie RAFFIN, Nathalie TRUN

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurélie AUDRAIN, Michaël DAVID (pouvoir à Céline VERMOSEN),

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Guillaume NIEL)

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

N°21.06.2023-05 APPEL A PROJET JEUNES 2023

Madame Florence BEZIER, vice-présidente, explique que depuis 2021, un appel à projets de jeunes est proposé au SIVOM. L'objectif étant de soutenir l'engagement du jeune au sein de sa vie citoyenne et locale par le biais du projet.



La commission jeunesse a étudié un dossier déposé en mai 2023. Il concerne un collectif de jeunes Coufféens qui propose la découverte du e-sport par un événement grand public.

La commission jeunesse propose de soutenir ce projet à hauteur de 500 €.

La somme sera versée à l'association Couffé Animation Rurale qui veillera la mise œuvre de ce projet

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission jeunesse réunie le 31 mai 2023,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 15	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Autoriser le versement d'une subvention de 500 € à l'association Couffe animation Rurale en vue du financement de ce projet jeune
- Dit qu'un bilan de l'opération réalisée devra être présentée par le collectif de jeunes COUFFEENS aux membres de la commission jeunesse

Pour extrait conforme aux registres

La Présidente,
Anne-Marie CORDIER

SIVOM du Secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44850 LIGNÉ
Tél: 02 51 12 20 04
sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :